

**MANUEL D'INSTALLATION
& D'UTILISATION**



VIDEO DE RECUL

CAMÉRA + ÉCRAN

Réf. : RW035-P

VIDEO AVANT & ARRIERE

CAMÉRA AVANT + CAMÉRA ARRIERE + ÉCRAN

Réf. : RW035-P2

Introduction

Nous vous remercions d'utiliser un produit BEEPER pour la sécurité et le confort de votre véhicule. Les innovations BEEPER sont conçues pour vous assurer de longues années de tranquillité, elles sont garanties durant 3 années. Notre service technique est à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le système de vidéo de recul est un produit électronique automobile nécessitant les compétences d'un électricien automobile pour son installation. Même si l'installation est universelle et sans complexité, nous vous conseillons de faire appel à un électricien professionnel afin de ne pas endommager votre véhicule.

Nous souhaitons que le produit BEEPER RW035 vous apporte entière satisfaction et améliore la sécurité de votre véhicule.



PLUS DE PRODUITS, PLUS D'INFOS

www.beeper.fr

Fonctions principales

RW035P : CAMÉRA DE REcul (ARRIÈRE)

- Au passage en marche arrière, le système de vidéo de recul se met en fonction automatiquement.
- L'écran permet de visualiser l'angle mort arrière pour effectuer votre manoeuvre en marche arrière en toute sécurité.
- Dès arrêt de la marche arrière, le système est inactif.

RW035P-2 : CAMÉRA DE REcul (ARRIÈRE) + CAMÉRA AVANT (ou autre angle de vue au choix)

- Le système est actif dès la mise au contact du véhicule.
- Un interrupteur est fourni avec le kit, cet interrupteur doit être en position ON.
- En marche avant, la caméra N°2 (vue avant habituellement) est activée.
- Au passage en marche arrière, la caméra N°1 (caméra de recul) se met en fonction automatiquement.
- L'écran permet de visualiser l'angle mort arrière pour effectuer votre manoeuvre en marche arrière en toute sécurité.
- Dès arrêt de la marche arrière, la caméra N°2 (vue avant habituellement) est activée.
- L'interrupteur peut être mis en position OFF pour arrêter l'écran.

Précautions d'utilisation

La vidéo de recul est un outil d'information, la sécurité du véhicule et des personnes à proximité de celui-ci relève de la responsabilité du conducteur uniquement, le conducteur doit impérativement regarder si des obstacles ou personnes se trouvent à proximité de son véhicule. Notre responsabilité ne peut être engagée en cas de collision.

Précautions

Nous vous remercions de suivre les conseils suivants avant l'installation du système :

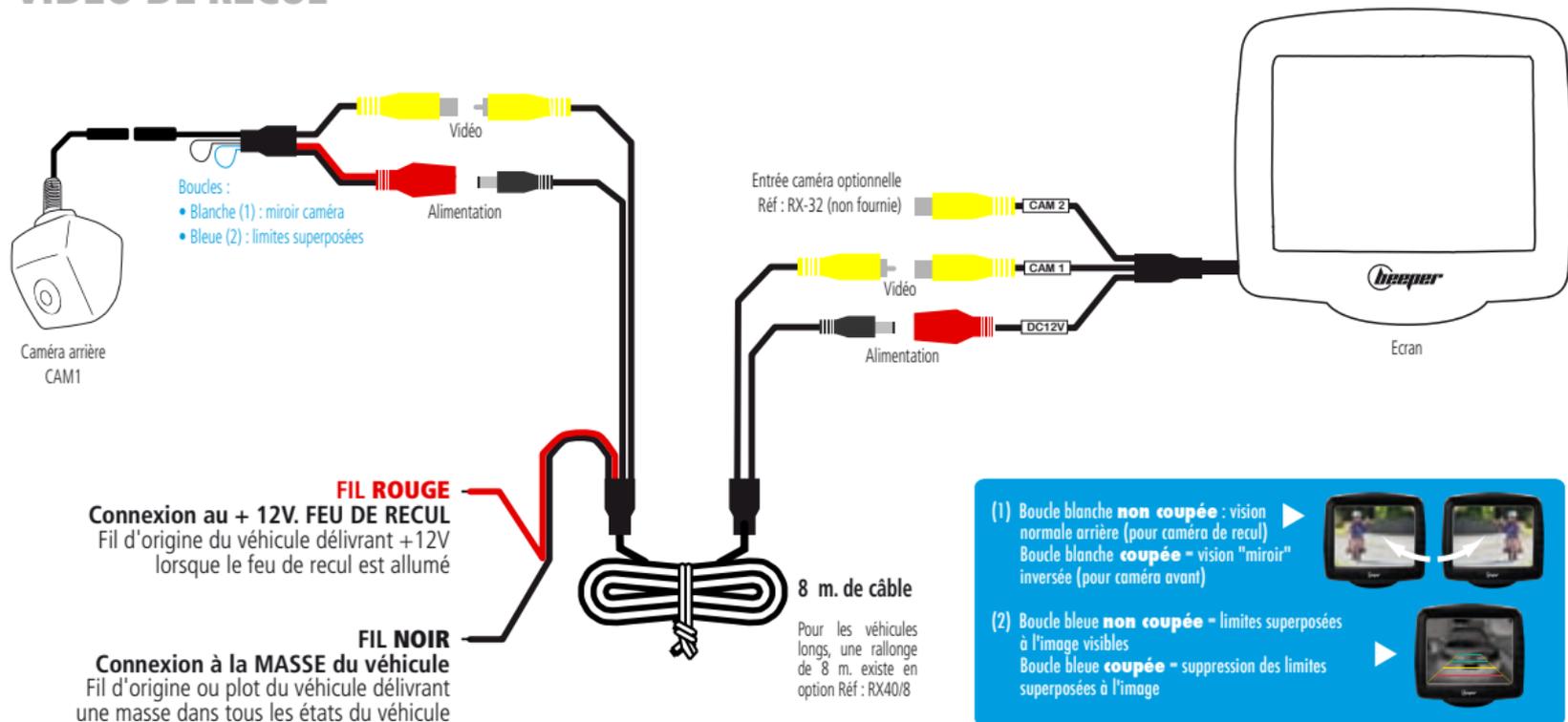
- Le système fonctionne sous tension 12V continu (12 V DC). Soyez sûr de la polarité de chaque fil.
- Vérifiez avant l'installation si tous les éléments du véhicule fonctionnent correctement tels que contact & démarrage moteur, allumage des codes, feux et phares, clignotants, chauffage, climatisation, verrouillage des portes, ... Vérifiez après installation que tous ces mêmes éléments fonctionnent.
- Lorsque vous connectez la MASSE générale du système, il est très important que cette masse soit franche et totalement stable (pas de fuites).
- Veillez à ce que tous les fils passant dans des endroits serrés soient protégés par du ruban adhésif pour éviter toute torsion excessive et dégradation de la protection plastique du fil avec risque de mauvais contacts.
- Veillez à ce que les fils du système ainsi que tous les accessoires de sécurité soient les mieux dissimulés possible dans le véhicule, n'oubliez jamais que vous installez un système de sécurité.
- Utilisez un multimètre digital afin de repérer chacune des polarités des fils.
- Veillez à ne pas déconnecter la batterie si le véhicule a un autoradio à code.
- Si le véhicule est équipé d'un AIRBAG, veillez à ne pas déconnecter la batterie du véhicule, ni à connecter sans certitude les fils.
- Retirez le fusible de plafonnier lorsque vous installez le système afin d'éviter de vider la batterie (portes ouvertes).

VÉHICULES MULTIPLEXÉS

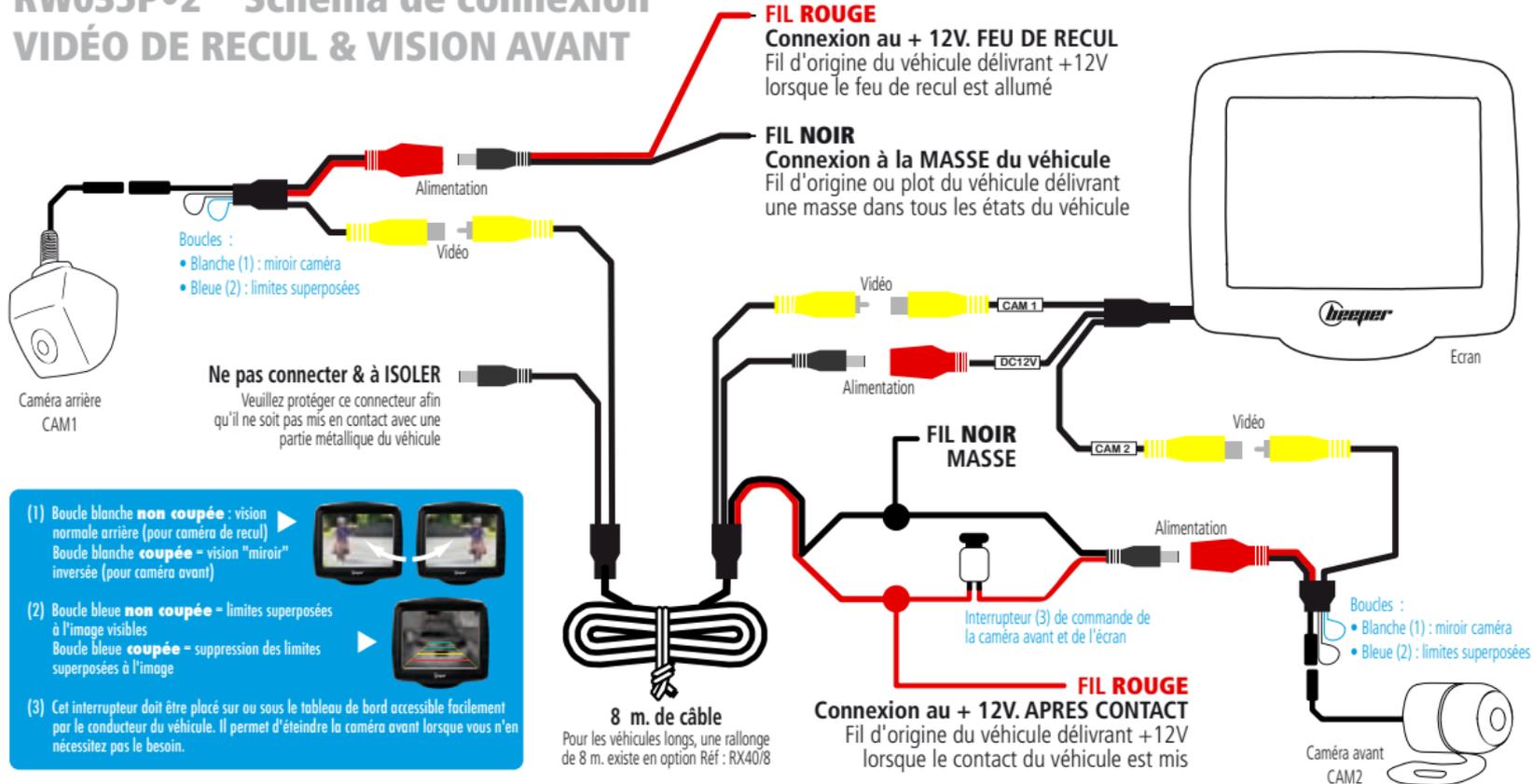
Le système BEEPER est compatible avec les véhicules multiplexés. Toutes les informations nécessaires à la connexion sont sur des fils à polarité normale (+ ou -) sur lesquels ne transite pas d'information codée (multiplexée BUSCAN, VAN ou autre codage). Vous ne devez impérativement pas couper ou toucher un fil multiplexé. **DANS TOUS LES CAS, IL EST INUTILE ET DÉCONSEILLÉ DE COUPER UN FIL D'ORIGINE DU VÉHICULE. VOUS DEVEZ UNIQUEMENT FAIRE UNE ÉPISSURE ET RÉCUPÉRER LE SIGNAL POSITIF OU NÉGATIF TRANSITANT PAR CE FIL.**

Pour toute information ou conseil, nous vous demandons de contacter nos services techniques 0 892 690 792 (0.34 € / min.)

RW035P Schéma de connexion VIDÉO DE RECUL



RW035P•2 Schéma de connexion VIDÉO DE REcul & VISION AVANT



- (1) Boucle blanche **non coupée** : vision normale arrière (pour caméra de recul)
Boucle blanche **coupée** = vision "miroir" inversée (pour caméra avant)
- (2) Boucle bleue **non coupée** = limites superposées à l'image visibles
Boucle bleue **coupée** = suppression des limites superposées à l'image
- (3) Cet interrupteur doit être placé sur ou sous le tableau de bord accessible facilement par le conducteur du véhicule. Il permet d'éteindre la caméra avant lorsque vous n'en avez pas besoin.

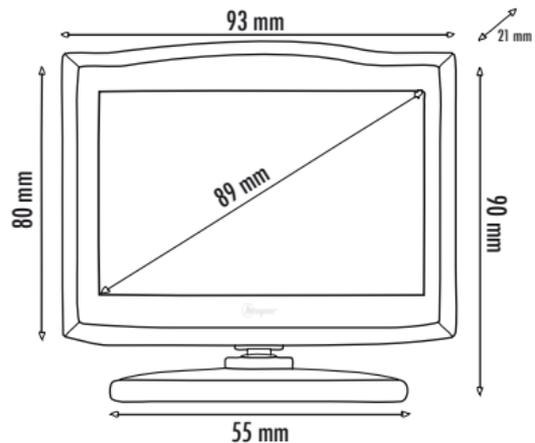
Installation de l'écran

La position idéale de l'écran est la position haute sur le pavillon en haut du pare-brise à côté du rétroviseur intérieur.

Cette position si elle est possible permet de cumuler la vision électronique de la caméra de recul et la vision du rétroviseur original.

Si cette position n'est pas possible, vous pouvez positionner l'écran sur le tableau de bord de façon visible lors d'une marche arrière. Veillez à ce que l'écran ne soit pas visible depuis l'extérieur du véhicule afin de ne pas attirer les voleurs.

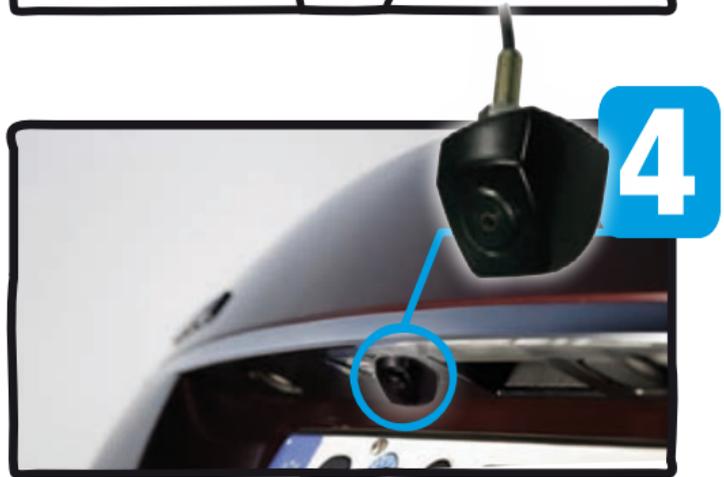
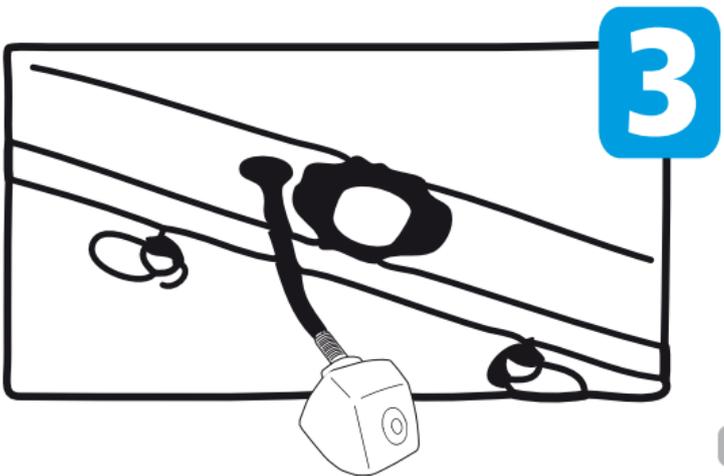
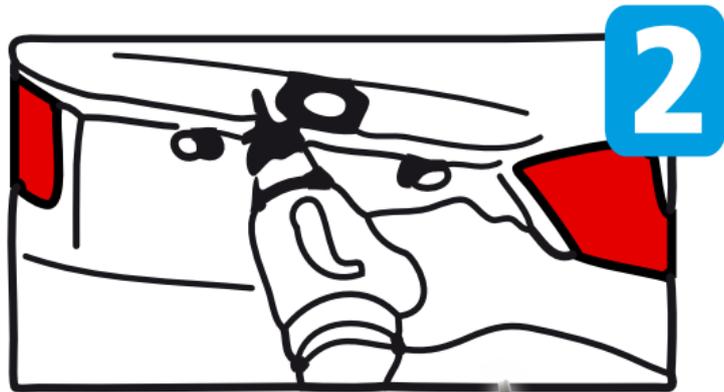
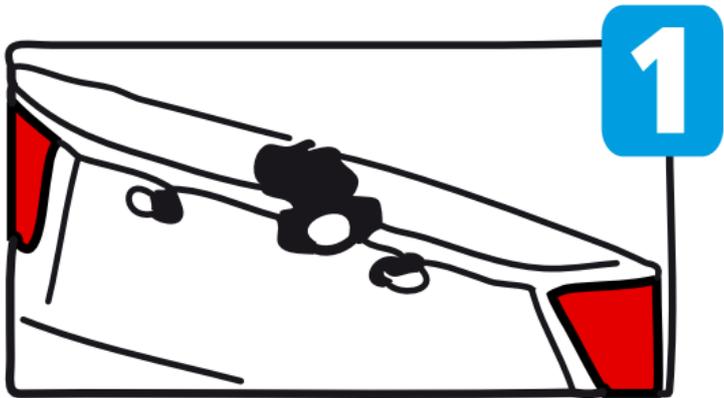
L'écran se fixe grâce à un adhésif double-face haute résistance sur tout support. Nous vous conseillons de bien nettoyer et dégraisser le support avant collage.



Installation de la caméra arrière

La caméra arrière (réf : RX-33) se place au niveau de la veilleuse de plaque d'immatriculation arrière. La caméra doit bien entendu être le plus au centre possible du véhicule.

- 1** Retirez la veilleuse de plaque d'origine de son logement pour pouvoir repérer l'emplacement le plus adéquat à droite, à gauche ou directement sur le support de la veilleuse de plaque. Dans le coffre du véhicule, repérez comment ressortir le fil de la caméra, permettre la fixation de la caméra et pouvoir la connecter sur les fils d'origine du véhicule comme indiqué pages précédentes.
- 2** Après avoir choisi le meilleur emplacement de la caméra, percez un trou d'un diamètre de 6 mm. Nous vous conseillons de protéger le support d'un adhésif (type adhésif de peintre) afin de pas endommager lors du perçage. Un ponçage léger peut-être nécessaire après le perçage du trou pour ébavurer le contour du trou et afin de ne pas endommager l'isolant du câble de la caméra.
- 3** Retirez le boulon de la tige filetée de la caméra, passez le fil de la caméra (micro-connecteur) par ce trou. Récupérez ce fil dans le coffre, insérez le boulon et vissez-le sur la tige filetée. Le serrage doit être suffisamment fort afin d'assurer l'étanchéité et la bonne tenue de la caméra. Connectez ensuite sur le faisceau global du produit.



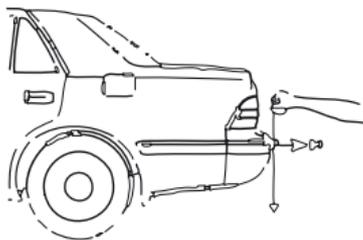
Installation de la caméra avant (ou autre angle de vue)

L'emplacement de la caméra optionnelle (réf : RX-32) est à définir selon vos besoins :

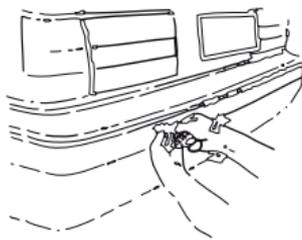
- Avant : caméra placée sur la calandre fixée sur les fentes ou grilles de la calandre
- Arrière en rétrovision : caméra placée au niveau de la veilleuse de plaque au même endroit que la caméra arrière (voir pages 8 & 9) ou insérée par perçage dans le pare-chocs. L'angle de vue de cette caméra doit être dirigé vers l'horizon arrière du véhicule. La caméra fera alors office de rétroviseur électronique.
- Intérieur : caméra placée selon vos besoins de vision des passagers (camping-car), matériels (fourgon, camion), animaux (transport de chevaux, ...), etc ...



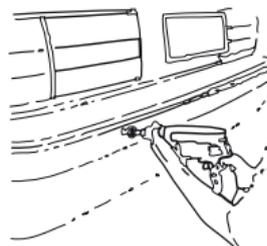
La caméra peut s'installer soit sur étrier métallique, soit s'insérer dans un pare-chocs ou dans une partie plane (voir ci-dessous).



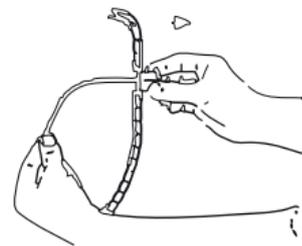
L'axe de vision de la caméra doit être parallèle au sol.



Veuillez protéger afin de ne pas faire glisser le forêt sur le pare-chocs.



Perçage à l'aide de l'outil (scie cloche) fournie avec le kit.



Placez la caméra dans le trou de perçage grâce aux clips métallique

Données techniques

CAMERA ARRIERE RX-33 • CAMERA AVANT RX-32

- Alimentation : 10.5 - 15.5 V. (nominal 12 V)
- Consommation : < 0.6 W max.
- Sensibilité : + 50 dB
- Vision de nuit : 0.2 lumens mini
- Limites d'alerte superposées à l'image (sélectionnable par boucle)
- Angle maxi horizontal 150°
- Angle maxi vertical : 110°
- Humidité : 1% à 96%
- T° de fonctionnement : -25°C / +65°C

ÉCRAN LCD

- Alimentation : 10.5 - 15.5 V. (nominal 12 V)
- Consommation : < 3 W max.
- Format : 4:3
- Diagonale : 3.5" (8,89 cm)
- Contraste : 350:1
- Résolution : 960 x 468 pixels
- Système : PAL / NTSC à commutation automatique
- Humidité : 1% à 96%
- T° de fonctionnement : -25°C / +65°C

Assistance technique

Pour toute information technique, vous pouvez contacter notre HOTLINE technique ouverte du LUNDI au VENDREDI de 9 à 12 H et de 14 à 18 h.



0.34 € TTC par minute

Garantie

Les produits BEEPER sont garantis 3 ans.

Pour connaître les conditions de service après-vente, veuillez vous connecter sur le site internet : www.beeper.fr/cgv

Pour toute information complémentaire :

IXIT SAS • 228 Rue de l'Ancienne Distillerie • Parc des Grillons • 69400 GLEIZÉ • France
Capital : 61 000 E • RCS 437 694 078 Villefranche Tarare • Siret 437 694 078 00027
N°TVA : FR 36 437 694 078 • Code APE NAF : 4531Z



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Nous IXIT SAS
228 Rue de l'Ancienne Distillerie
69400 GLEIZÉ France

Déclarons sous notre propre responsabilité que le(s) produit(s)

Références :
RW035P sous référence initiale de production ET350+ET2688 Kit de rétrovision
RX32 sous référence initiale de production ET688 Caméra à percer sur plaque

Type : Caméra de recul

Auquel cette déclaration s'applique, sont conformes aux normes applicables & documents normatifs suivants :
Emark 2009/19 EC sous le N° d'homologation e24031848
ROHS Directive 2002/95/EC
REACH

Conformément aux dispositions du 21/09/2007,
Gleizé, le 6 avril 2010

Thierry Billau
Directeur général



031848

RoHS



www.beeper.fr



www.beeper.fr



Découvrez plus d'infos, plus de produits sur

www.beeper.fr

